



Réduction de notre
empreinte carbone de
30 % d'ici 2030

**Les Compagnies
Loblaw
Limitée**

Nous avons atteint un point critique dans la lutte mondiale contre les changements climatiques

- Suite à la 21^e Conférence des Parties (COP21), plus de 195 pays ont adopté l'Accord de Paris qui vise à limiter la hausse des températures planétaires à 2 °C sous les niveaux préindustriels, tout en visant une cible inférieure à 1,5 °C¹⁾.
- Le Canada a ratifié l'Accord de Paris en octobre 2016, et s'est engagé à réduire ses émissions de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.
- Depuis la ratification de l'Accord de Paris, le gouvernement fédéral du Canada a aussi annoncé que toutes les provinces doivent fixer un prix pour les émissions de carbone, en commençant par un prix minimum de 10 \$/tonne en 2018, pour atteindre 50 \$/tonne en 2022.

¹⁾ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques - http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php

Réduction de notre empreinte carbone de 30 % d'ici 2030*

- Nos cibles ont été établies selon une approche fondée sur des données scientifiques afin d'assurer qu'elles soient conformes à la contribution équitable de l'entreprise quant au scénario de 2 °C.
- Notre stratégie de réduction du carbone porte principalement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre des établissements détenus par notre société, notamment nos magasins d'alimentation, nos centres de distribution et nos bureaux. Pour les autres unités d'affaires, telles que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et les magasins franchisés, nous élaborerons des stratégies précises qui nous permettront de recueillir les données nécessaires au cours des trois prochaines années.

Réduction
des émissions
de carbone

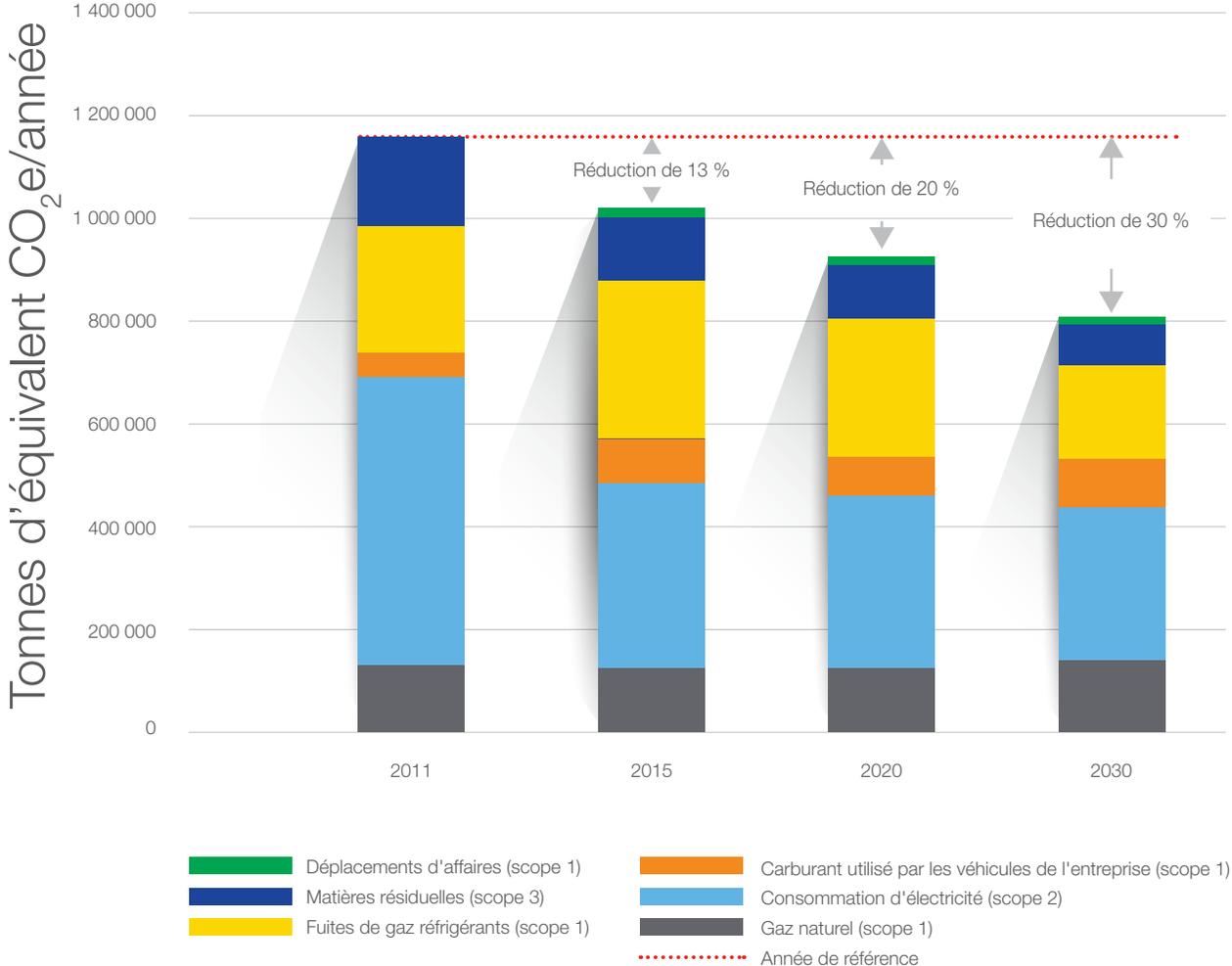
**20% d'ici
2020**

**30% d'ici
2030**

Par rapport à l'année de
référence 2011

*La collecte de données de Loblaw a commencé en 2011, année par rapport à laquelle nous pouvons mesurer nos progrès avec précision.

Pour atteindre notre objectif, nous devons faire des progrès importants à l'échelle de l'entreprise



Nous établissons des cibles de réduction de nos émissions à long terme de même que mesurables

- Chez Loblaw, la réduction des émissions de carbone et l'atténuation des effets négatifs des changements climatiques sont importantes pour nous.
- Nous avons mis en place une stratégie de réduction de notre empreinte carbone afin de d'aider à préserver l'environnement pour les générations futures.
- Nous mesurons l'empreinte carbone de nos magasins d'alimentation détenus par la société, de nos centres de distribution et de nos bureaux depuis plusieurs années, et nous avons entrepris de nombreuses initiatives pour accroître notre efficacité sur le plan énergétique et en matière de transport, pour réduire les fuites de gaz réfrigérants et pour intensifier nos efforts de réacheminement des matières résiduelles.
- Notre stratégie est conçue pour :
 - réduire notre empreinte carbone globale;
 - cadrer avec l'engagement du Canada envers la réduction des émissions du carbone;
 - respecter les cibles fondées sur des données scientifiques;
 - démontrer du leadership et fournir un modèle permettant aux autres d'élaborer leurs propres plans d'action de réduction de leurs émissions de carbone.

« Chez Loblaw, nous sommes conscients des répercussions grandissantes des émissions de gaz à effet de serre tant sur l'environnement, la société et que notre industrie. Puisque nous comptons parmi les plus grands consommateurs d'énergie au Canada, nous avons à cœur de faire partie de la solution. Nous ferons en sorte de réduire notre empreinte carbone conformément aux cibles établies nationalement par le gouvernement, et nous allons démontrer, de concert avec d'autres entreprises canadiennes qui partagent la même vision, que ces cibles peuvent être atteintes sans nuire à la croissance économique. »

Galen G. Weston
Président du Conseil et président
Les Compagnies Loblaw Limitée

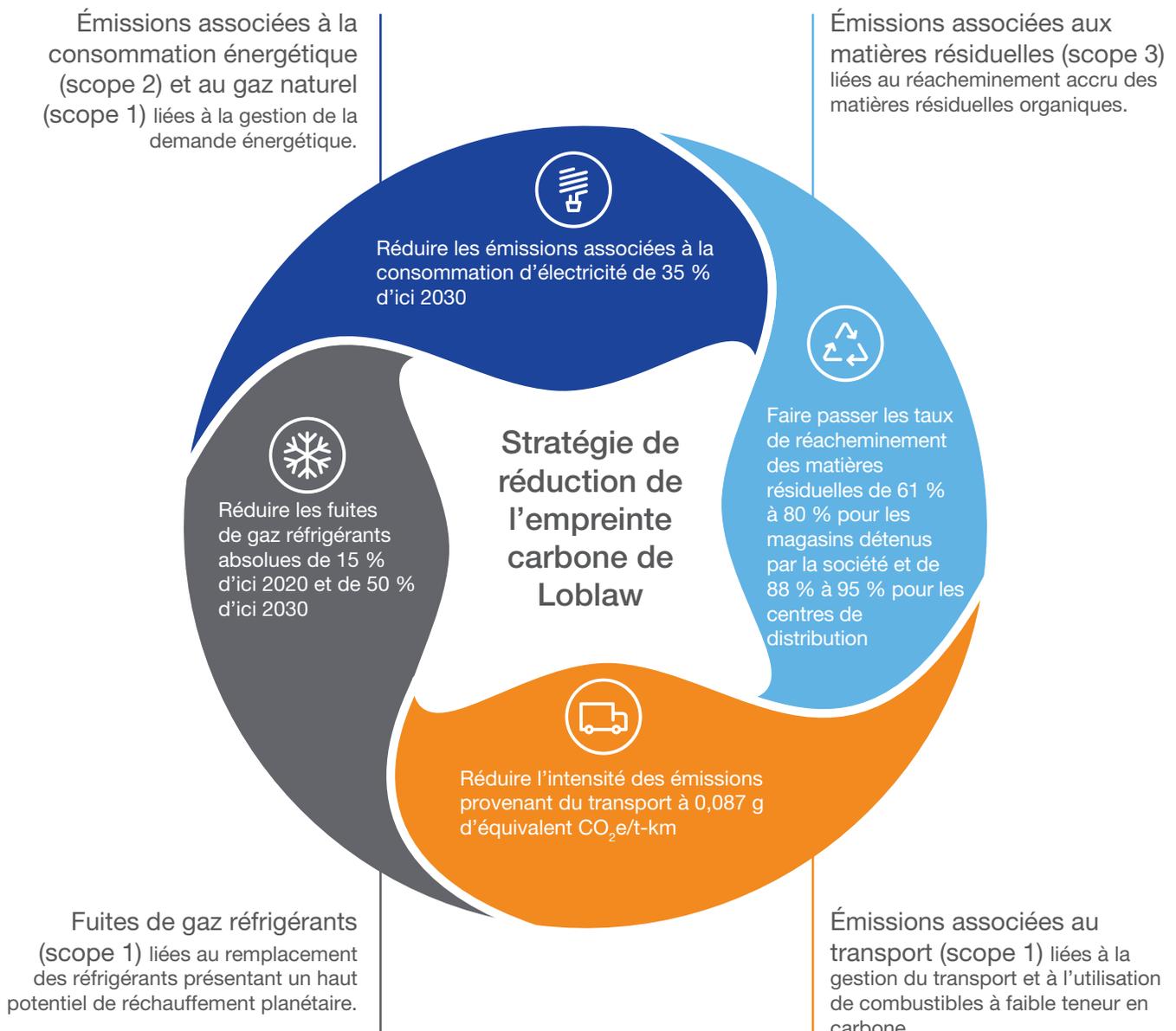
« Tout le monde a un rôle à jouer dans la lutte aux changements climatiques, et ceux-ci ne peuvent pas être neutralisés sans des gestes concrets de la part du milieu des affaires. Cet engagement témoigne du leadership de Loblaw et il démontre sa compréhension du fait qu'elle peut agir et faire en sorte de diminuer son empreinte carbone. »

David Miller
Président et chef de la direction
WWF-Canada

« Il est encourageant de voir des entreprises canadiennes passer de la parole aux actes en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre. L'engagement de Loblaw et ses cibles de réduction d'émissions de carbone à l'échelle de la compagnie témoignent de son leadership en matière de responsabilité sociale et de développement durable. »

Bruce Lourie
Président
Ivey Foundation

La stratégie de réduction de l'empreinte carbone de Loblaw repose sur quatre éléments clés



Pour chaque domaine d'intérêt, nous réaliserons des gains d'efficacité précis

Cible de l'entreprise Nous réduirons nos émissions absolues de 20 % d'ici 2020 et de 30 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2011.

Domaine d'intérêt	Cible secondaire quantitative	Plan d'action	Indicateurs clés de performance
 Efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions associées à la consommation d'électricité de 35 % d'ici 2030 	<ul style="list-style-type: none"> Conversions à un éclairage à DEL dans les comptoirs réfrigérés, les aires de travail des magasins, les stationnements souterrains et les centres de distribution Amélioration de l'efficacité en matière d'éclairage, d'évaporateurs, de chargeurs à batterie et de joints d'étanchéité dans les centres de distribution Optimisation de la gestion de la consommation énergétique par le biais de systèmes de gestion de consommation d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Émissions associées à l'électricité par pied carré (tonnes d'équivalent CO₂e/pi²)
 Gaz réfrigérants	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des fuites absolues de 15 % d'ici 2020 Réduction des fuites absolues de 50 % d'ici 2030 	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement des réfrigérants présentant un haut potentiel de réchauffement planétaire (PRP) par un mélange d'hydrofluorooléfine (HFO) à PRP inférieur Réduction des fuites de gaz réfrigérants dans les magasins détenus par la société et les centres de distribution 	<ul style="list-style-type: none"> Kilogramme de réfrigérants PRP des réfrigérants Fuites en kg
 Matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réacheminement de 80 % d'ici 2030 pour les magasins détenus par la société Taux de réacheminement de 95 % d'ici 2030 pour les centres de distribution 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des matières résiduelles envoyées dans les sites d'enfouissement en augmentant le réacheminement des matières résiduelles organiques grâce à la séparation mécanique ou à la séparation par des tiers 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réacheminement des matières résiduelles organiques (%)
Transport et logistique 	Fret <ul style="list-style-type: none"> Réduction de l'intensité des émissions provenant du transport à 0,087 g d'équivalent CO₂e/t-km d'ici 2030 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation accrue de remorques de 60 pieds afin d'améliorer l'efficacité du transport terrestre des marchandises Conversion des camions du diesel au gaz naturel comprimé (GNC) ou au gaz naturel liquéfié (GNL) lorsque possible Évaluation de la faisabilité de l'utilisation de CO₂ comme réfrigérant dans les remorques réfrigérées 	<ul style="list-style-type: none"> Tonnes de fret par mode de transport (gramme d'équivalent CO₂e/t-km) Rendement du carburant – milles au gallon
	Parc de véhicules de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> Taux d'économie de carburant combiné de moins de 13 L/100 km. 	<ul style="list-style-type: none"> Examen de l'économie de carburant pour tous les nouveaux véhicules du parc de l'entreprise Élimination des véhicules à faible rendement du parc de véhicules de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Rendement du carburant – milles au gallon ou L/100 km

Nous avons élaboré nos cibles et mesurerons nos progrès en utilisant des analyses comparatives internationales de pointe

Notre stratégie de réduction de nos émissions de carbone, y compris nos cibles et nos plans d'action, ont été établis en fonction de cibles fondées sur des données scientifiques. En collaborant avec nos partenaires comme le Fonds mondial pour la nature Canada (grand promoteur des cibles fondées sur des données scientifiques), nous avons l'intention de réaliser des réductions d'émissions conformes aux normes de l'industrie.

Les cibles fondées sur des données scientifiques (ou sur le contexte) placent les données et les cibles d'émissions dans le contexte des réductions des émissions de gaz à effet de serre convenues par les climatologues (afin de limiter la hausse des températures planétaires à 2 °C sous les niveaux préindustriels), ainsi que de la part de marché d'une entreprise individuelle.

